



## **35<sup>ème</sup> Rallye Bourgogne National PEA – Côte Chalonnaise** *(10-11 juillet 2026)*

### **ATTRIBUTION DE CHASUBLE**

L'attribution d'une chasuble « MEDIA » donnera lieu au versement d'une caution de 20 € (chèque ou espèces uniquement) qui sera rendue en fin de Rallye.

Les journalistes détenteurs d'une carte de presse ou FFSA ou ASS seront prioritaires.

Les chasubles devront être rendues en bon état, sinon la caution sera conservée par les organisateurs.

Nom .....

Média .....

Signature

Chèque ou espèces